

Lausanne, le 5 octobre 2016

Communiqué de presse

Association

---

## Départ du Secrétaire général de la FRC

**Après huit années à la tête de la Fédération romande des consommateurs (FRC), notre Secrétaire général Mathieu Fleury va quitter la FRC au 31 décembre 2016, pour reprendre la direction administrative de l'HeMU (Haute Ecole de Musique Vaud Valais Fribourg) et du Conservatoire de Lausanne.**

Le Jurassien établi à Fribourg a donné du sens et de la crédibilité au combat des consommateurs dans ce XXI<sup>e</sup> siècle complexe, tout en conservant le merveilleux héritage de celles qui ont fait la FRC il y a plus de 50 ans. Entre 2008 et 2016, la FRC s'est largement investie sous sa direction dans le développement d'actions collectives. Pour noter les plus marquantes, l'affaire Lehman Brothers (2008), l'annulation d'un concert de Prince (2010) et, tout récemment, le scandale Volkswagen. Mathieu Fleury a ainsi largement influencé le ton politique de la FRC et porté sur la place publique le vide criant auquel les consommateurs suisses sont confrontés juridiquement pour agir ensemble.

Côté lobbying, Mathieu Fleury a initié avec Géraldine Savary (PS/VD) et Dominique de Buman (PDC/FR) la création de l'Inter groupe parlementaire latin Consommation. Regroupant les signataires de la Charte des consommateurs depuis 2012, cet organe non partisan fait entrer dans les débats du Parlement les préoccupations et la défense des intérêts des consommateurs.

Mathieu Fleury a aussi largement contribué à recentrer l'action de l'association sur l'aide aux particuliers et le conseil au quotidien. Son engagement médiatique a largement contribué au rayonnement de la FRC. «Je suis heureux de laisser une fédération qui a le vent en poupe. La FRC est confiante, solide et respectée» a commenté Mathieu Fleury. La FRC lui souhaite de pouvoir bâtir autant de ponts entre les mélomanes qu'il en a édifié pour les consommateurs.

Informations complémentaires:

Mathieu Fleury, Secrétaire général de la FRC, Tél. 021 331 00 90

---

Active depuis 1959 dans la défense des consommateurs, la Fédération romande des consommateurs (FRC) est une association sans but lucratif, libre de toute influence. La FRC n'est pas un service de l'Etat, mais une organisation privée, reconnue d'utilité publique, qui vit essentiellement des cotisations et des dons de ses adhérents.

---